Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 30 (1983)

Heft: 10

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

concernées. De telles démarches sont d'ailleurs déjà en cours.

Enfin, il faut combler les lacunes en matière d'équipement des organismes de protection civile et, le cas échéant, aussi de la population. Cela suppose la mise à disposition de moyens financiers supplémentaires, ce qui exige des efforts particuliers. Ce faisant, il conviendra d'examiner dans quelle mesure ces moyens pourraient au besoin être prélevés sur des crédits prévus pour d'autres réalisations.

Si nous devons être conscients des tâches qui restent encore à accomplir et de la manière dont nos devons les aborder, nous ne saurions oublier que nous devons nous préparer à assurer à la population en tout temps, et aujourd'hui déjà, la meilleure protection possible, en fonction des structures déjà en place et en recourant au besoin à des solutions de fortune.

En guise de remerciements

Je me dois pour terminer d'exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à qui de droit.

Je m'adresse d'abord à tous ceux qui ont contribué à mettre en place notre système de protection civile. Ils ont en quelque sorte joué un rôle de pionniers, en se lançant courageusement dans l'inconnu ou en sortant des sentiers battus. Leur tâche était de défricher le terrain et de le rendre cultivable, tout en produisant et en sélectionnant la bonne semence. Ces pionniers ont dû faire face à de nombreuses difficultés et accomplir un parcours semé d'embûches. Qu'ils veuillent bien accepter mes sentiments de reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier très sincèrement les responsables politiques et tous ceux qui, dans les administrations fédérales, cantonales et communales, ont pris la relève pour poursuivre l'œuvre des promoteurs et assurer une bonne application de la législation. Si leur action est peut-être moins spectaculaire que celle des promoteurs, leur concours n'en est pas moins nécessaire et précieux.

Zivilschützer in den Nationalrat!

hwm. Am kommenden 22./23. Oktober finden die Nationalratswahlen statt. Es liegt im Interesse des Zivilschutzes und damit auch des Verbandes, dass möglichst viele Parlamentarierinnen und Parlamentarier im Bundeshaus Einsitz nehmen, die sich für die Belange

des Zivilschutzes einsetzen. Der Schweizerische Zivilschutzverband ruft deshalb seine Mitglieder auf, jene Kandidatinnen und Kandidaten zu unterstützen, die sich auf diesem Gebiet profiliert haben. Deshalb am 22./23. Oktober: Zivilschützer in den Nationalrat!



Des élus favorables à la protection civile au Conseil national!

hwm. Les 22 et 23 octobre prochains, auront lieu les élections au Conseil national. Il est de l'intérêt de la protection civile et partant, de notre association, que le plus grand nombre de conseillères et de conseillers engagés en faveur de la protection civile puisse siéger au Parlement fédéral. C'est pourquoi

l'Union suisse pour la protection civile lance un appel à tous ses membres pour qu'ils accordent leur soutien à toutes les candidates et à tous les candidats qui se sont définis en faveur de ce domaine.

Les 22 et 23 octobre donc: des élus favorables à la protection civile au Conseil national!



Parlamentari a favore della protezione civile in Consiglio nazionale!

Il fine settimana dei 22/23 ottobre prossimi avranno luogo le elezioni per il Consiglio nazionale. È nell'interesse della protezione civile, e quindi anche dell'Unione, che abbia a sedere in Consiglio nazionale il più gran numero possibile di parlamentari - donne e uomini che si adoprano per l'attuazione

degli intenti della protezione civile. L'Unione svizzera per la protezione civile invita quindi i propri soci a voler appoggiare le candidate e i candidati che in tale settore hanno dato buona prova di sè. I 22 e 23 ottobre, perciò: largo a uomini e donne per la protezione civile nel Consiglio nazionale!

Impressum

Herausgeber / Editeur / Editore

Schweizerischer Zivilschutzverband Union suisse pour la protection civile Unione svizzera per la protezione civile Postfach 2259, 3001 Bern

Zentralpräsident / Président central / Presidente

Professor Dr. Reinhold Wehrle

4524 Günsberg SO Präsident der Presse- und Redaktionskommission Président de la Commission de rédaction et

Presidente della Commissione stampa e redazione

Redaktion / Rédaction / Redazione

Heinz W. Müller, Schweizerischer Zivilschutzverband, Postfach 2259, 3001 Bern, Telefon 031 25 65 81 Druck und Versand / Impression et expédition / Stampa e spedizione Vogt-Schild AG, Druck und Verlag, CH-4501 Solothurn, Telefon 065 21 41 31

Inseratenverwaltung / Administration des annonces / Amministrazione inserzioni Vogt-Schild AG, Druck und Verlag, Kanzleistrasse 80, Postfach, CH-8026 Zürich, Telefon 01 242 68 68,

Telex 812370 Abonnement: Fr. 25.– für Nichtmitglieder (Schweiz)
Abonnement: Fr. 25.– pour non-membres (Suisse)
Abbonamento: Fr. 25.– per non membri (Svizzera)
Einzelnummer / Numéro individuel / Numero separato Fr. 3.– Fr. 35.– (Ausland) Fr. 35.– (étranger) Fr. 35.– (estero)

Erscheinungsweise / Parution / Apparizione zwölfmal jährlich (3 Doppelnummern) 12 numéros par an (3 numéros doubles) 12 numeri all'anno (3 numeri doppi)

Charles A. Reichler, 1701 Fribourg